



Vidange de la Retenue du Mont Cenis

Pêches de Sauvegarde et Transfert

Du 13 au 18 mars 2016 & du 2 au 4 mai 2016

Compte rendu d'opérations et rapport de suivi.



Mars 2017



Z.I. Les Contours – 73230 St-Alban-Leysses

Tel : 04 79 85 89 36 – Fax : 04 79 85 73 10 – E-mail : fsppma@savoiepeche.com

Vidange de la retenue du Mont Cenis

Pêches de Sauvegarde et Transfert

13 au 18 mars 2016 & du 2 au 4 mai 2016

Compte rendu d'opérations et rapport de suivi.

Rapporteur :

Manuel VALLAT (FSPPMA) - Phases 1 & 2

Contributions :

Damien PRONER (FSPPMA) - Phases 1 & 2

Fabrice PIATEK (FSPPMA) - Phases 1 & 2

Vincent COURT (FSPPMA) - Phase 1

Bertrand LOHEAC (FSPPMA) - Phase 1

Lisa POTEVIN (stagiaire) - Phases 1 & 2

Eulanie MEVEL (stagiaire) - Phases 1 & 2

Lisa LEROY (stagiaire) - Phase 2

Gilles BESSON (volontaire) - Phases 1 & 2

Didier CHAPEL (volontaire) - Phases 1 & 2

Jean Marc GROLLA (volontaire) - Phase 1

Alexandre LECLERQ (volontaire) - Phase 2

Référence :

M.VALLAT & al. 2017. Vidange de la retenue du Mont Cenis. Pêches de Sauvegarde et Transfert 2016. Compte rendu d'opérations et rapport de suivi. FSPPMA, 29 p.

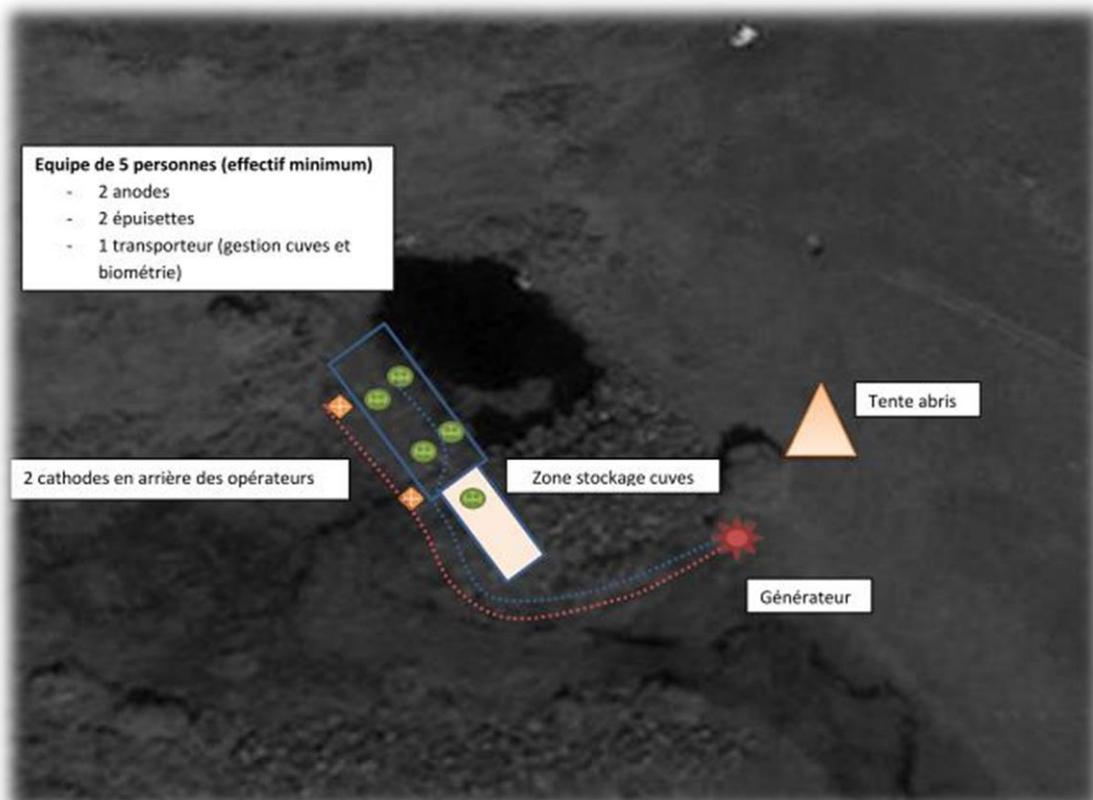
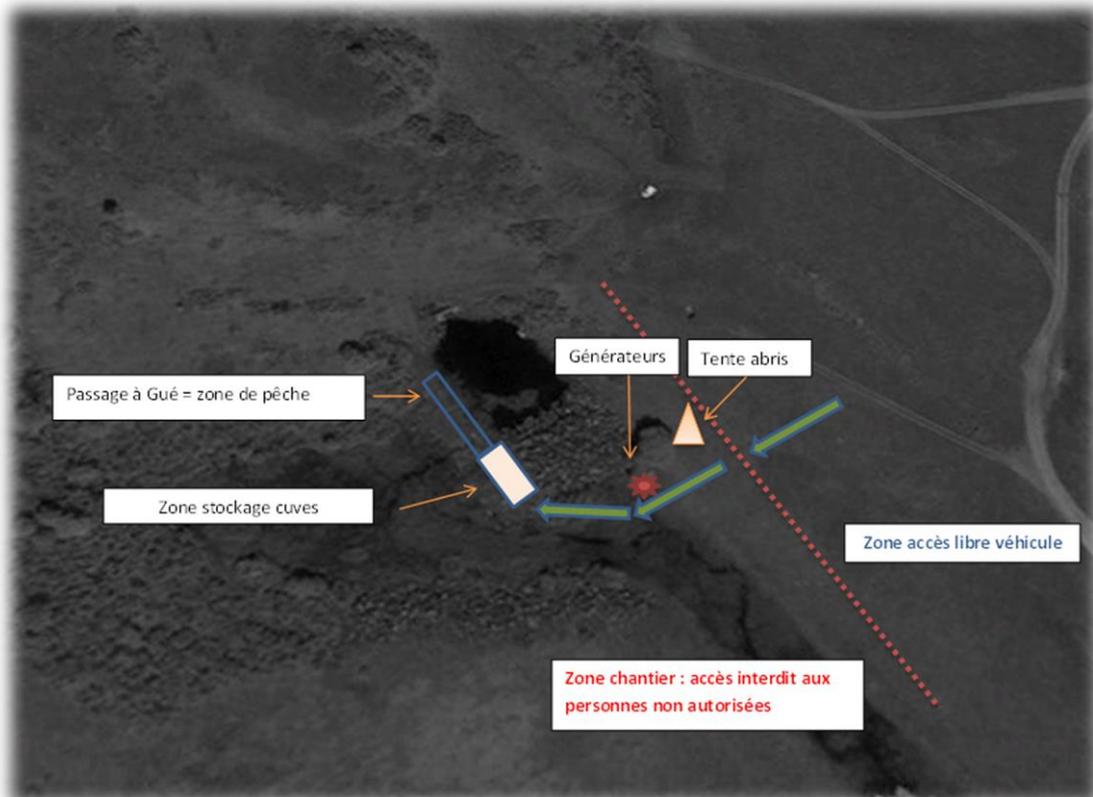
Sommaire

1	Phase 1 : du 13 au 18 mars 2016.....	3
1.1	<i>Situation prévisionnelle globale des installations, situation chantier de pêche et organisation du chantier phase 1.</i>	3
1.1.1	Situation et installation prévisionnelles du chantier.....	3
1.1.2	Organisation globale, planning et effectifs prévisionnels.	4
1.2	<i>Retours d'expériences et enseignements phase 1.</i>	4
1.2.1	Situation et installation du chantier.....	4
1.2.2	Organisation globale, planning et effectifs.	7
1.2.3	Propositions et axes d'amélioration.....	9
1.3	<i>Résultats et transfert phase 1.</i>	11
1.3.1	Résultats pêcheurie.	11
1.3.2	Transfert par hélicoptère.	12
2.	Phase 2 : du 2 au 4 mai 2016.....	14
2.1	<i>Situation prévisionnelle globale des installations, situation chantier de pêche et organisation du chantier phase 2.</i>	14
2.1.1	Situation et installation prévisionnelles du chantier.....	14
2.1.2	Organisation globale, planning et effectifs prévisionnels.	14
2.2	<i>Retours d'expériences et enseignements phase 2.</i>	16
2.2.1	Situation, installation du chantier et organisation globale.	16
2.2.2	Enseignements et propositions d'un mode opératoire.	21
2.3	<i>Résultats et transfert Phase 2.</i>	22
2.3.1	Résultats Pêcheurie.....	22
2.3.2	Transfert par hélicoptère.	23
3.	Bilan global 2016 et Comparatif 1996/2016.	24
4.	Portraits de famille.....	29

1 Phase 1 : du 13 au 18 mars 2016.

1.1 *Situation prévisionnelle globale des installations, situation chantier de pêche et organisation du chantier phase 1.*

1.1.1 Situation et installation prévisionnelles du chantier.



1.1.2 Organisation globale, planning et effectifs prévisionnels.

Dimanche 13 mars 2016.

Déplacement et installation chantier.

- Dénéigement pour installation tente abris, générateurs, cuves stockage et cuves hélipontage, système d'oxygénation et/ou aération.
- Pose filet fixe si nécessaire afin de réduire la zone de pêche (augmentation de l'efficacité de capture).

Du lundi 14 mars au vendredi 18 mars.

Mise en œuvre du chantier de pêche de sauvegarde à l'électricité.

La configuration minimale de l'équipe de pêche est composée de 5 opérateurs (au regard des captures enregistrées cet effectif pourra être adapté et augmenté).

- 2 anodes
- 2 épuisettes
- 1 opérateur cuves et biométrie.

Rotation de 2.5 heures par équipe :

- Equipe A = 08h00 /10h30
- Equipe B = 10h30/13h00
- Equipe A = 13h00/15h30
- Equipe B = 15h30/18h00

Le jour suivant les équipes permutent, c'est donc l'équipe B qui débutera l'opération de pêche de sauvegarde.

Vendredi 18 mars.

Seules 3 rotations seront réalisées.

A partir de 15h30/16h00, nous débuterons le repli des installations.

1.2 Retours d'expériences et enseignements phase 1.

1.2.1 Situation et installation du chantier.

La configuration réelle du chantier de pêche est restée globalement conforme au prévisionnel :

- ✓ A noter un déplacement de la tente abris hors zone interdite au chantier au regard de la configuration de terrain et aux contraintes d'implantation et d'accès.
- ✓ Les cathodes (2) ont également été déplacées en queue de la fosse en sortie de la galerie de vidange, afin de contraindre les individus dévalant à ne pas stabuler dans les enrochements.

- ✓ Le passage à gué tel qu'aménagé s'est avéré fonctionnel et sécuritaire pour les opérateurs.
- ✓ Le filet barrage n'a pas pu être installé dès le début des opérations compte tenu :
 - de la présence début de vidange de nombreux « radeaux » de glace.
 - d'une configuration contrainte du gué par des merlons neigeux et qui a évolué en cours de vidange → élargissement progressif induit par l'emportement des merlons neigeux (écoulements vidange).
- ✓ La plateforme de stockage telle qu'aménagée s'est avérée fonctionnelle, aussi bien pour l'implantation des cuves et du matériel de stockage, que pour les opérations héliportées.

Fosse galerie de Vidange (bassin N°1) : Pêcherie sur le passage à gué avec filet barrage en RD & cuves de stockage : alimentation en O² et/ ou air (compresseur).



Crédit : Manuel VALLAT - FSPMA

Bassin N°1 : vue générale de plateforme de stockage.



Crédit : Laurent MADELON - FSPMA

Bassin N°1 : cuves héliportage alimentées en O²



Crédit : Vincent COURT - FSPMA



Crédits : Gilles BESSON, Laurent MADELON, Fabrice PIATEK - FSPMA

1.2.2 Organisation globale, planning et effectifs.

L'organisation réelle du chantier de pêche est restée globalement conforme au prévisionnel.

L'effectif s'est révélé suffisant pour le déroulement du chantier :

- ✓ Equipe globale de 10 personnes scindées, en 2 équipes.
- ✓ Rotations de 2.50 heures /équipes.
- ✓ 4 rotations par jour → 10 heures de travail effectif.

Ce dispositif s'est révélé suffisamment souple afin de permettre :

- ✓ La diminution des effectifs en action lors d'une rotation.
- ✓ L'augmentation des effectifs si nécessaire (ressource : équipe de repos).
- ✓ L'allongement des durées journalières de pêche.

En complément de la pêcherie installée au passage à gué, des opérations complémentaires ont été ponctuellement déclenchées :

- ✓ Pêche sur le pourtour de la fosse de vidange.
- ✓ Pêche sur le 1/3 amont et/ou sur les berges du bassin N°1.



Crédits : Didier CHAPEL, Laurent MADELON, Jean marc GROLLA- FSPMA

En parallèle des opérations de comptage (pesée), des prélèvements (écailles et adipeuses) ont été réalisées sur les espèces OBL (omble chevalier) et CRI (omble du Canada).

Ce matériel sera analysé ultérieurement dans le cadre d'une amélioration des connaissances quant à la génétique et aux conditions de croissance de ces espèces en lac artificiel d'altitude.

L'opération de pêcherie a été **stoppée le jeudi 17 mars, en début d'après-midi.**

Le repli du matériel a dont été effectué le jeudi après- midi et finalisé le vendredi 18 mars au matin.



Crédit : Laurent MADELON- FSPMA

1.2.3 Propositions et axes d'amélioration.

- ✓ La plateforme n'était pas fonctionnelle au début des opérations (stockage de neige en provenance du curage du bassin).

Il conviendrait donc que cette dernière soit dégagée la veille du début des opérations afin de permettre l'installation complète de la pêcherie.

- ✓ Le passage à gué n'était pas complètement dégagé au début des opérations.

Il conviendrait que ce dernier soit entièrement déneigé avant le début des opérations afin d'éviter l'élargissement progressif de celui-ci, induit par l'emportement des merlons neigeux et ainsi permettre l'installation définitive du filet barrage dès le début de l'opération.

A ce titre, il pourrait être envisagé de réduire la largeur de la pêcherie par la mise en place d'un cordon de blocs ou surélévation en dur du passage à gué (au moins d'un 1/3 de la largeur totale) → concentration de la zone active de pêche.

- ✓ Afin d'augmenter de l'efficacité de pêche :

Il conviendrait dans la mesure du possible, de réduire le débit de vidange la nuit, durant l'absence des opérateurs sur la pêcherie, et ce afin de limiter la dévalaison des individus dans les bassins inférieurs.

Durant les phases de présence des opérateurs, le débit de vidange peut être porté jusqu'à 5 m³/s, sans que l'efficacité de pêche, ni la sécurité des opérateurs soient remises en cause.

1.3 Résultats et transfert phase 1.

1.3.1 Résultats pêche.

Conformément au peuplement piscicole attendu, **4 espèces** ont pu être capturées :

- ✓ Omble du Canada (crativomer) - CRI.
- ✓ Omble Chevalier - OBL.
- ✓ Truite arc en Ciel - TAC.
- ✓ Truite fario - TRF.

Il a été capturé et transféré **163.8 Kg** de poissons lors de cette première campagne.

- ✓ La demi-journée la plus productive a été celle du 15 mars, avec près de **48.3 Kg** de poissons capturés.
- ✓ Un pic de dévalaison a été enregistré 24 heures après le début de la vidange, soit le 15 mars au matin,
- ✓ 30 heures après le début des vidanges, les captures se sont stabilisés en moyenne, à moins de 30 kg/5 heures.
- ✓ Le culot de la vidange a transité dans la journée du 16 mars, la retenue était considérée en phase d'assec à partir de 11h50. les captures enregistrées ont diminué progressivement pour devenir très sporadiques le 17 mars en matinée. Ce point a conditionné l'arrêt de la pêche à la mi-journée du 17/03.

ESPECE	Biomasse (Kg)					
	14/03 pm	15/03 am	15/03 pm	16/03 am	16/03 pm	17/03 am
CRI	14,8	48,3	34,6	25,2	28,5	12,4
OBL						
TRF						
TAC						
Sous Total	14,8	82,9		53,7		12,4
Total	163,8					

Truite arc en ciel et omble du canada



Crédit : Laurent MADELON - FSPMA

1.3.2 Transfert par hélicoptère.

Compte tenu des conditions d'accessibilité et de sécurité au plan d'eau dans la retenue, les phases de transfert du poisson ont été réalisées par héliportage.

A ce titre, deux cuves spécifiquement dédiées au transport par hélicoptère ont été conçues et réalisées ;

- ✓ Capacité unitaire de 400 litres.
- ✓ Mise en charge = +/- 80 kg de poissons.

Ces dernières sont manipulables par deux opérateurs sur la zone de dépose (phases de basculement et redressement).

Au préalable aux opérations de dépose dans l'ancien lac naturel du Mont Cenis, une DZ a été spécifiquement préparée (14/03/2016) sur une zone d'eau libre avec :

- ✓ La pose d'une bâche en contact avec l'eau.
- ✓ Le lestage et sécurisation de la bâche.
- ✓ La mise en place d'un dispositif de sécurité pour les opérateurs (corde ancrée + bouée).

La première opération a été déclenchée le 15 mars en fin de journée.

- ✓ 17h00 ; 3 rotations → **97.7 kg de poissons.**

La seconde opération a été déclenchée le 17 mars dans l'après-midi, une fois la pêcherie mise à l'arrêt.

- ✓ 15h30 ; 2 rotations → **66.1 kg de poissons.**

A noter que pour cette seconde opération, il n'a pas été possible d'utiliser la DZ préparée et sécurisée du 15 mars. Les fortes précipitations neigeuses qui se sont produites à partir du 16 mars et poursuivies dans la nuit ont complètement recouvert la zone de dépose. Le jeudi 17 mars, seule une zone d'eau libre subsistait.

A ce titre, il conviendrait de prévoir un jalonnement de la DZ afin d'en faciliter le repérage en cas de précipitations neigeuses.

	<i>Date</i>	<i>Horaire</i>	<i>Quantité (Kg)</i>
Préparation DZ lac Mont Cenis	14-mars-16		
Héliportage 1	15-mars-16	17h00	97,7
Héliportage 2	17-mars-16	15h30	66,1



Crédit : Laurent MADELON - FSPMA

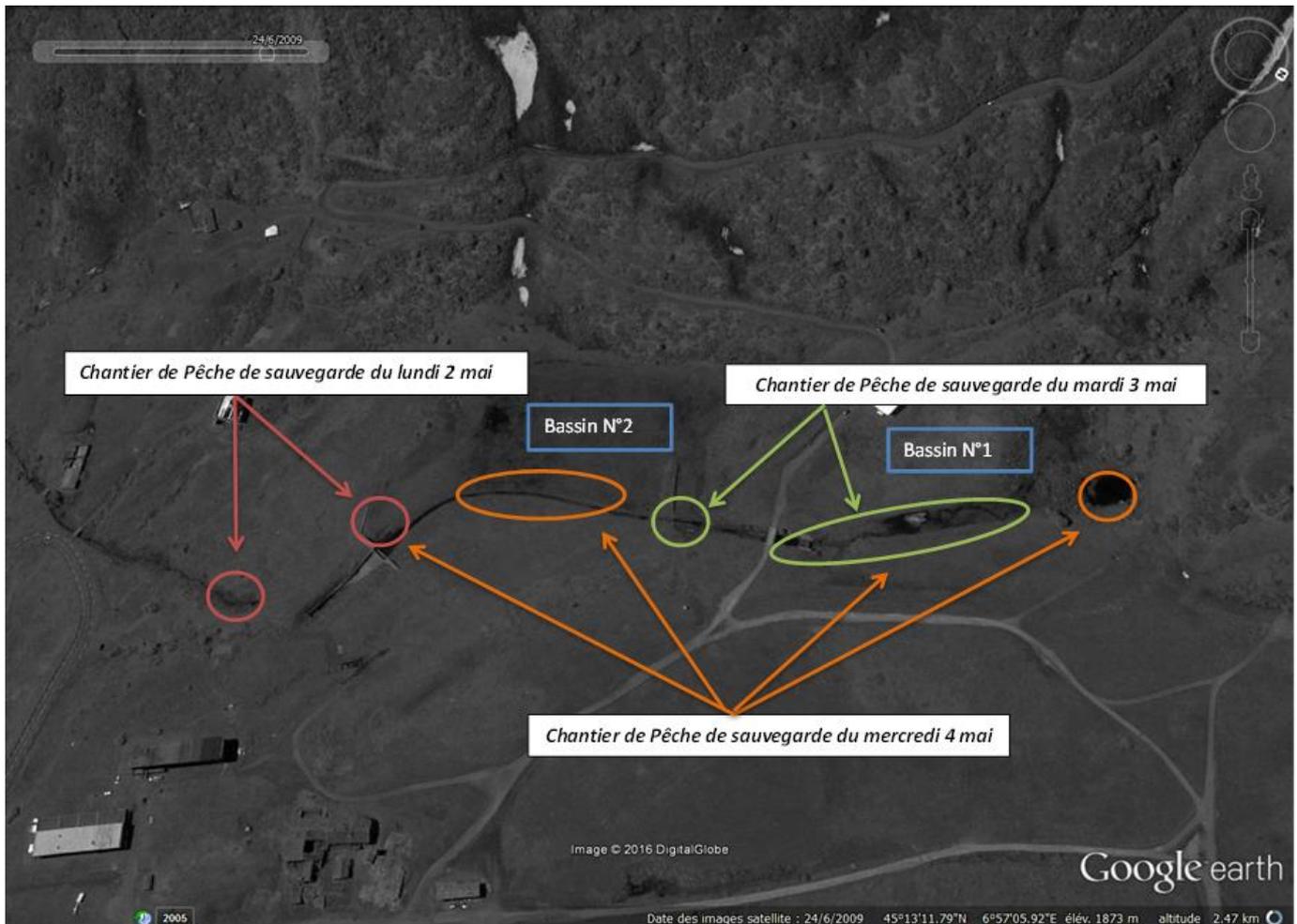


Héliportage : prise des cuves sur plateforme de stockage, dépose des opérateurs sur DZ retenue, remise à l'eau des poissons sur DZ aménagée (bâche & dispositif de sécurité – Bouée + corde)

2. Phase 2 : du 2 au 4 mai 2016.

2.1 *Situation prévisionnelle globale des installations, situation chantier de pêche et organisation du chantier phase 2.*

2.1.1 Situation et installation prévisionnelles du chantier



2.1.2 Organisation globale, planning et effectifs prévisionnels.

Lundi 2 mai 2016 : pêche de sauvegarde bassin N°2

10h00 : arrivée sur site.

- ✓ Installation du matériel de pêche (générateurs, cuves stockage et cuves héliportage), système d'oxygénation et/ou aération, balisage.

13h30 : début opération de pêche de sauvegarde bassin N°2.

- ✓ Dans un premier temps (niveau haut bassin) : Intervention en priorité en sortie de galerie de vidange du bassin N° 2 au droit du merlon filtrant.

- ✓ Dans un second temps (Niveau bas bassin): Intervention en amont du seuil du bassin N° 2 au droit de la vanne de vidange.

18h30 : hélipontage.

- ✓ La situation de la Dz sera précisée le jour même au regard des conditions d'accès et configuration de terrain : en tout état de cause, cette dernière sera située au plus près du chantier de pêche
- ✓ Dépose de deux opérateurs FD ou 1 Ope FD+ 1 barragiste sur DZ retenue avec matériel (bâche, corde, etc.)
- ✓ Rotations poissons.

Mardi 3 mai : pêche de sauvegarde bassin N°1.

7 h 30 : début opération en sortie du bassin N° 1 au droit du merlon en tête du bassin N°2.

- ✓ Dans le cas d'un aléa technique ne permettant pas la vidange du bassin N°1 (vanne obstruée par exemple), le chantier de pêche sera déplacé en amont du seuil du bassin N°1.
- ✓ Dans le présent cas de figure, la pêche de sauvetage sera réalisée :
 - A partir des berges.
 - A partir d'un bateau avec des opérateurs embarqués.
 - Un système pour rabattre et concentrer les poissons sera mis en place (barrage électrique et/ou Senne).

11 h30 : hélipontage (si nécessaire).

- ✓ La situation de la DZ sera précisée le jour même au regard des conditions d'accès et configuration de terrain : en tout état de cause, cette dernière sera située au plus près du chantier de pêche.
- ✓ Dépose de deux opérateurs FD ou 1 Ope FD+ 1 barragiste sur DZ retenue
- ✓ Rotations poissons.

14h00 : reprise des opérations de sauvegarde.

- ✓ Pendant le temps d'arrêt de la pêche électrique, il conviendrait que la vanne de vidange du bassin N°1 soit refermée pour éviter toute fuite du poisson dans le bassin N°2.

18h30 : hélipontage.

- ✓ La situation de la DZ sera précisée le jour même au regard des conditions d'accès et configuration de terrain : en tout état de cause, cette dernière sera située au plus près du chantier de pêche.
- ✓ Dépose de deux opérateurs FD ou 1 Ope FD+ 1 barragiste sur DZ retenue
- ✓ Rotations poissons.

Mercredi 4 mai : pêche de sauvegarde dans fosse de dissipation sortie galerie de vidange & surfaces en eau (si possible) des bassins 1 et 2.

7h30 : début opération en sortie de la galerie de vidange + surfaces en eau résiduelles des bassins 1 et 2.

- ✓ Pêche à partir des berges.
- ✓ A partir d'un bateau avec des opérateurs embarqués.

- ✓ Une équipe avec matériel portatif thermique + 4*4 avec 1 cuve embarquée sera en charge d'aller récupérer les poissons dans les surfaces résiduelles en eau des bassins 1 et 2 (si faisable et autorisé).

14h30 : héliportage + replis matériel.

- ✓ La situation de la Dz sera précisée le jour même au regard des conditions d'accès et configuration de terrain : en tout état de cause, cette dernière sera située au plus près du chantier de pêche.
- ✓ Dépose de deux opérateurs FD ou 1 Ope FD+ 1 barragiste sur DZ retenue
- ✓ Rotations poissons.

16h00 : retour Chambéry.

2.2 Retours d'expériences et enseignements phase 2.

2.2.1 Situation, installation du chantier et organisation globale.

La vanne du bassin N° 2 n'était pas hermétique (fuite de l'ordre de 1 m3/s).

Afin de remédier à cette fuite, les services d'EDF ont procédé à la mise en œuvre de plusieurs solutions successives, dont :

- ✓ La mise en place de sac de sable devant la vanne.
- ✓ La mise en œuvre devant la vanne, de matériaux (blocs et terre) prélevés sur le site.

Cette dernière solution, si elle a permis de remédier au problème de fuite, a conditionné l'impossibilité de procéder à la vidange du bassin au simple moyen de la vanne (obstruction complète de cette dernière par les matériaux).

Cet état de fait a donc impliqué de revoir le mode opératoire prévisionnel

Lundi 2 mai.

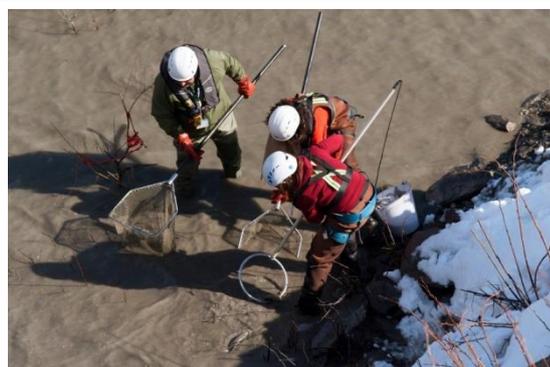
- ✓ Installation du chantier de pêche au droit du vannage du seuil du bassin N° 2 et du bassin sur la Cenise.
- ✓ Ouverture de la vanne du bassin N°1 → constat d'une vidange très partielle.
- ✓ Intervention manuelle des services EDF et FSPMA afin de dégager la vanne.
- ✓ Installation du chantier à l'aval du bassin N°1 (sortie des gorges), dans le bassin N°2.
- ✓ Ouverture de la vanne de fond du bassin N° 1 et mise en œuvre de la pêcherie.
- ✓ EDF procède à l'enlèvement des matériaux stockés devant la vanne du bassin N°2 au moyen d'un engin mécanique → dégagement partiel.
- ✓ Transfert des poissons capturés à l'aval du bassin N°1, dans les dispositifs de stockage installés au bassin N°2.
- ✓ Reprise de la pêcherie au bassin N°2.



Lundi 2 mai- 13h30 ; Seuil bassin N°2 : Pêche en cours



Lundi 2 mai - 15h00 ; Seuil bassin N°2: installation de la pêche avant vidange du bassin N°1.



Lundi 2 mai - 16h00 ; bassin N°2, aval immédiat bassin N°1 : ouverture de la vanne et pêche en cours à la sortie du déversoir



Lundi 2 mai- 16h15 ; aval immédiat bassin N°1 : récupération des poissons piégés dans le flot de boue.



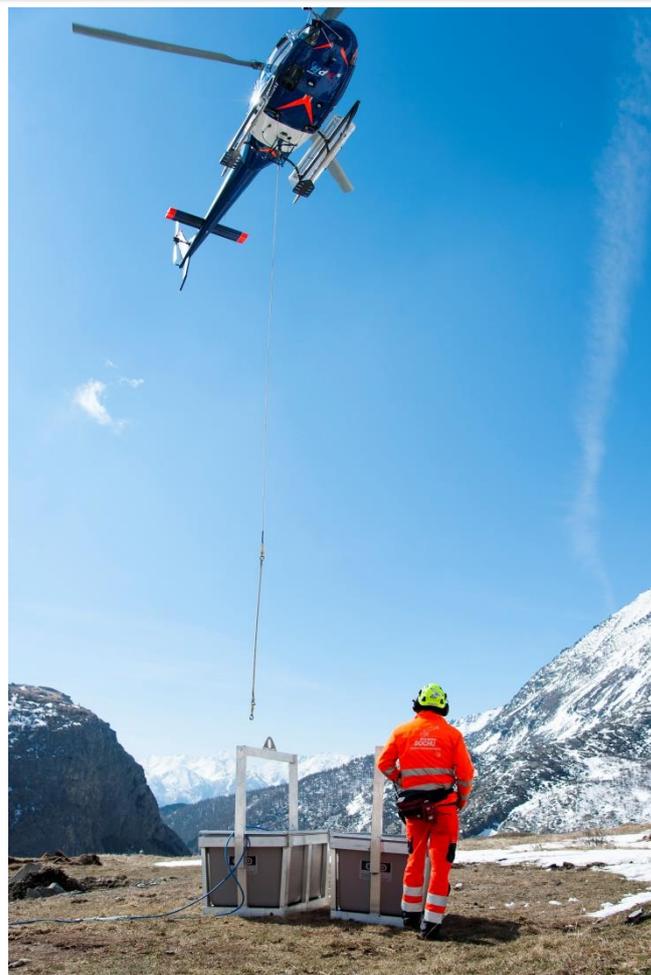
Lundi 2 mai - 17h00 ; bassin N°2, aval immédiat bassin N°1 : poursuite et finalisation de la pêche de sauvegarde, conditionnement et transfert des poissons capturés.

Mardi 3 mai.

- ✓ Reprise de la pêcherie au droit du seuil du bassin N°2.
- ✓ 1^{er} transfert hélicoptéré (09h00).
- ✓ Abaissement manuel progressif du cordon de matériaux devant la vanne par les opérateurs de la FSPPMa.
- ✓ Vidange complète du bassin en fin de journée et récupération manuelle des poissons échoués dans les flaques résiduelles (à ce stade seul reste en eau le chenal dans le bassin N°2.)



Mardi 3 mai – 08h30; seuils bassin N°2 : vue générale de la pêcherie et de l'installation matérielle.



Mardi 3 mai – 09h00 ; seuil bassin N°2 : dénombrement de poissons et premier transfert hélicoptéré



Mardi 3 mai - 16h30 ; seuils bassin N°2 : pêche et dégagement manuel de la vanne



Mardi 3 mai ; bassin N°2 & bassin « Cenise » : récupération de poissons dans les flaques résiduelles et pêche de sauvegarde dans le bassin de la Cenise

Mercredi 4 mai

Crédits : Laurent MADELON & Manuel VALLAT- FSPMA du bassin N°2.

- ✓ Pêche dans la fosse en sortie de la galerie de vidange (bassin N°1).
- ✓ Seconde opération de transfert héliportée (12h45).
- ✓ Fin des opérations à 13h00, replis du matériel et retour.

Mercredi 4 mai ; bassin N°2 : pêche dans le chenal résiduel.



Crédit : Laurent MADELON - FSPMA

2.2.2 Enseignements et propositions d'un mode opératoire.

Si l'obstruction de la vanne par un cordon de matériaux a nécessité une réadaptation du prévisionnel de l'organisation générale du chantier, cet état de fait a permis in fine :

- ✓ De contrôler la descente progressive du plan d'eau (enlèvement régulier des matériaux par les opérateurs en place).
- ✓ La mise en place d'une pêcherie efficace « par le haut - écoulements de surface » (opérateurs positionnés au droit de la vanne avec flux déversant)

Dans le cas d'un vannage fonctionnel (vidange par le bas), le chantier de pêche aurait dû être déplacé dans le bassin aménagé sur la Cenise, en aval de la conduite de fuite.

Dans ce contexte, ce dernier devrait être d'une dimension plus importante (dissipation d'énergie augmentée et efficacité de pêche supérieure), avec la mise en place d'une double couche de grillage afin de limiter le passage des poissons de tailles restreintes.

Nota : de nombreux alevins (OBL & CRI) n'ont pas pu être capturés compte tenu du manque de visibilité, la turbidité étant induite par la vidange du bassin N°1 dès le lundi 2 mai.

Proposition mode opératoire seconde phase.

1. Vidange du bassin N°2.

- ✓ Installation d'une pêcherie dans le bassin aménagé sur la Cenise (contrôle du débit de fuite du bassin N°2 par les opérateurs, avec fermeture de la vanne hors des périodes de présence de ces derniers).
- ✓ Une pêcherie complémentaire pourra être installée en amont de la vanne, dès que le niveau d'eau du bassin N°1 sera suffisamment abaissé pour permettre aux opérateurs de procéder aux opérations de pêche électrique.
- ✓ Une fois le bassin N° 2 vidangé, passage des opérateurs dans ce dernier (le chenal résiduel central est accessible à pieds, tout comme les flaques résiduelles → nombreux poissons piégés).
- ✓ Fermeture de la vanne du bassin N°2 avant la vidange du bassin N°1

2. Vidange du bassin N°1.

- ✓ Récupération des poissons lors de l'ouverture de la vanne de fond du bassin N°1, juste à la sortie de la gorge, à l'arrivée dans le bassin N°2.
- ✓ Il s'avère nécessaire également d'envoyer un ou deux opérateurs dans la gorge (après ouverture de la vanne) pour faire dévaler les poissons (enlèvement de ces derniers).
- ✓ Contrôle en amont et récupération éventuelle des poissons piégés en tête du vannage du bassin N°1.
- ✓ Une fois le bassin N° 1 vidangé, nouveau passage des opérateurs le chenal résiduel central du bassin N°2.
La vanne du bassin N°2 pourra être à ce stade manipulée afin de faire diminuer éventuellement le niveau dans le chenal du bassin N°2.
Idéalement, cette dernière serait maintenue fermée afin de favoriser la décantation des matériaux issus de la vidange du bassin N°1.

3. Pêche dans la fosse en sortie de la galerie de vidange.

2.3 Résultats et transfert phase 2.

2.3.1 Résultats Pêcherie.

Conformément au peuplement piscicole attendu et à la première phase de sauvetage effectuée, **4 espèces** ont pu être capturées :

- ✓ Omble du Canada (crétivomer) - CRI
- ✓ Omble Chevalier - OBL
- ✓ Truite arc en Ciel - TAC
- ✓ Truite fario - TRF

Il a été capturé et transféré **172.9 Kg** de poissons au total lors de cette seconde campagne.

Contrairement à la première phase et compte tenu de conditions différenciées, l'ensemble des **749** individus capturés ont pu être comptabilisés spécifiquement.

- ✓ OBL = 380 individus.
- ✓ TAC = 260 individus.
- ✓ CRI = 67 individus.
- ✓ TRF = 42 individus.

2.3.2 Transfert par hélicoptère.

Comme pour la première phase, et compte tenu des conditions d'accessibilité et de sécurité au plan d'eau dans la retenue, les phases de transfert du poisson ont été réalisées par hélicoptage.

Pour cette opération, aucune DZ dans la retenue n'a été spécifiquement préparée.

Si en première phase, les poissons avaient été transférés dans l'ancien lac naturel du Mont Cenis, pour la présente opération les poissons ont été transférés dans le plan d'eau résiduel (en amont du parement du barrage), en cours de remontée (vanne de fond fermée)

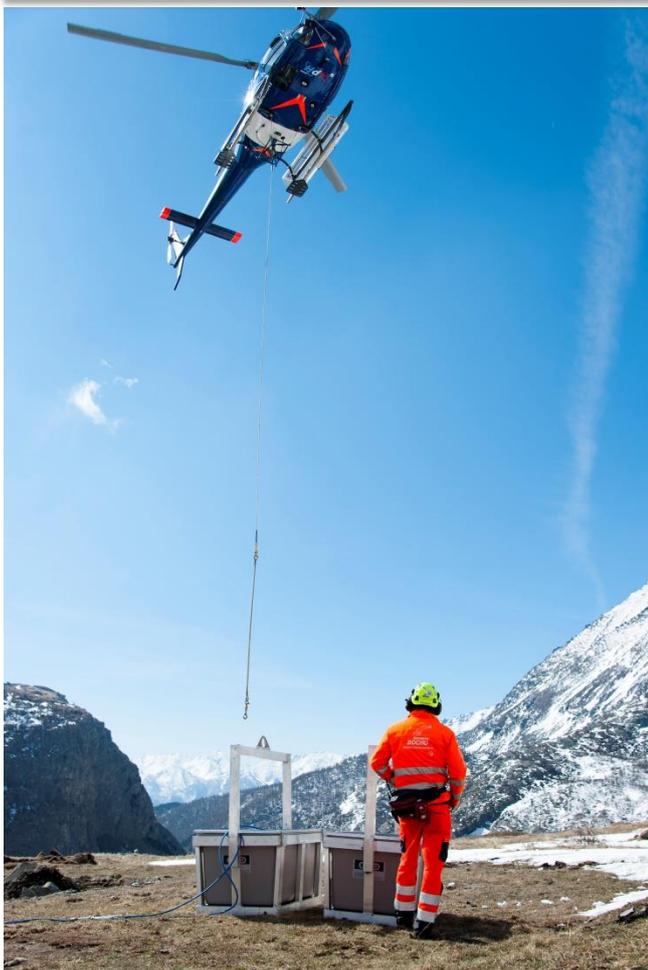
La première opération a été déclenchée le mardi 3 mai à 09h00.

✓ 2 rotations → **61.2 kg de poissons.**

La seconde opération a été déclenchée mercredi 4 mai à 12h45.

✓ 2 rotations → **111.70 kg de poissons.**

Bassin N°2 : Transfert des poissons dans les cuves hélicoptées et élingage.



Crédit : Laurent MADELON - FSPMA

3. Bilan global 2016 et comparatif 1996/2016.

Phase 1

ESPECE	Biomasse (Kg)					
	14/03 pm	15/03 am	15/03 pm	16/03 am	16/03 pm	17/03 am
CRI	14,8	48,3	34,6	25,2	28,5	12,4
OBL						
TRF						
TAC						
Sous Total	14,8	82,9		53,7		12,4
Total	163,8					

Phase 2

ESPECE	Biomasse (Kg)				
	02-mai		03-mai	04-mai	
	Bassin N°2	Bassin N°1	Bassin N°2	Bassin N°2	Fosse Vidange
CRI	31,9	21,2	77,4	34,5	7,9
OBL					
TRF					
TAC					
Sous total	31,9	21,2	77,4	34,5	7,9
Sous total journalier	53,1		77,4	42,4	
Total Phase 2	172,9				

ESPECE	Densité (Nb Individus)					Total Spe
	02-mai		03-mai	04-mai		
	Bassin N°2	Bassin N°1	Bassin N°2	Bassin N°2	Fosse Vidange	
CRI	42	0	18	2	5	67
OBL	144	0	177	59	0	380
TRF	15	0	10	9	8	42
TAC	61	68	45	75	11	260
Sous total	262	68	250	145	24	
Sous total journalier	330		250	169		749
Total Phase 2	749					

	Poids moyens (g)				
	02-mai		03-mai	04-mai	
	Bassin N°2	Bassin N°1	Bassin N°2	Bassin N°2	Fosse Vidange
Sous total	122	312	310	238	329
Sous total journalier	161		310	251	
Total Phase 2	231				

Global

	Biomasse (Kg)
Phase 1	163,8
Phase 2	172,9
Total	336,7

Au regard de la disparité et de la relative incohérence des informations disponibles pour l'opération de 1996, le bilan comparatif entre 1996 et 2006 apparaît difficile à établir objectivement.

Il apparaît selon les sources à notre disposition, une amplitude relativement marquée des quantités effectivement capturées et dénombrées.

Phase 1 (26 et 27 mars 1996) :

✓ **Source : vidange décennale – rapport réglementaire, mars-avril 1996, EDF Production Transport Energie Alpes.**

- 300 Kg de poissons capturés et transférés dans les bassins de la gaule mauriennaise.
- Estimation du stock résiduel de poissons = 600 à 800 Kg.

Dans le même rapport et pour cette phase, il est fait état : « d'une centaine de Kg de salmonidés récupérés (...) Les poissons n'ont pas été nombreux, il s'agissait notamment de cristivomers de taille respectable ».

✓ **Source : vidange décennale – sauvegarde piscicole, 1995-1996, EDF service et ingénieure Rhône alpes Agence Grenoble**

- 319 TAC, 74 OBL, 154 CRI et 65 TRF → 612 poissons.
- 150 Kg (poids moyen = 245 g) de poissons capturés et transférés dans les bassins de la gaule marennaise.
- Estimation du stock résiduel de poissons : 300 et 600 kg.

✓ **Source : Base de données ONEMA DR 5 (AFB), annuaire.**

Le rapport transmis par la Délégation régionale de Lyon fait état d'une comptabilité différente :

- 230 poissons capturés (6 CRI, 135 OBL, 57 TAC, 32 TRF) et un poids unique indiqué pour les CRI (29.85 Kg).

Code interne : 06730215 La Cenise (conduite EDF) à Lanslebourg-mont-cenis							
Opération : 50010000422				Date : 26/03/1996			
Surface : 2000 m ²		TABLEAU GENERAL					
Espèces		Effectif	Densité Hectare	% de l'effectif	Poids	Biomasse Kg/Hectare	% du poids
Cristivomer	CRI	6	30	3	29850	149	68
Omble chevalier	OBL	135	675	59	*	*	*
Truite arc-en-ciel	TAC	57	285	25	*	*	*
Truite de riviere	TRF	32	160	14	*	*	*
TOTAL - Nb Esp : 4		230	1150				

- ✓ Enfin, le compte rendu de pêche électrique du 26 mars, fait état d'un transfert de 350 Kg de poissons dans le bassin de st Martin la Porte
 - 10 TRF, TAC et OBL.

FEDERATION DE PECHE DE SAVOIE

COMpte RENDU DE PECHE ELECTRIQUE

4 expéditions :
 — A.A.P.P.
 — Fédération
 — Garde-chef
 — Gardé secteur
 — D.D.A.F.

COURRIER
 23 NOV 1996
 FEDERATION DE PECHE DE SAVOIE
 de la S - VOIE

Opération réalisée le 26 Mars 1996
 Cours d'eau concerné Lac du Mont Cenis
 Droits de pêche appartenant à l'A.A.P.P. de R.P.P.H de Morlanc
 Accord des propriétaires riverains : OUI - NON

PARCOURS PECHE :
 Limite amont le lac
 Limite aval _____
 Soit une distance d'environ _____ mètres

BUT DE L'OPERATION :
 — Transfert de poissons de ruisseaux pépinières
 — Sauvetage de poissons en raison de Vidange de Barrage
 — Sondage de population

NOMBRE DE POISSONS CAPTUREES :

Taille	FARIO	ARC-EN-CIEL
— 8 cm		
de 8 à 12 cm	<u>10</u>	<u>dominant</u>
de 12 à 20 cm		
de 20 et + cm		

AUTRES ESPECES CAPTUREES ;
 1) OBL dominant nombre _____ taille _____
 2) _____ nombre _____ taille _____
 3) _____ nombre _____ taille _____

LIEUX DE DEVERSEMENT :
 1) Saint Martin de la Porte nombre _____ espèce _____
 2) _____ nombre _____ espèce _____
 3) _____ nombre _____ espèce _____
 Total: 350 Kgo

GARDES COMMISSIONNES DE L'ADMINISTRATION AYANT PARTICIPE A LA PECHE :
 1) Décès Gérard 2) _____ 3) _____
 4) Pellong de Franc 5) _____ 6) _____

MATERIEL DE PECHE UTILISE :
 Délégation régionale C.S.P.
 Fédération de pêche de Savoie.
 Autre (préciser) _____

A Morlanc, le 26 Mars 1996

Le garde commissionné responsable du secteur concerné Décès Gérard Le Président d'A.A.P.P. H. Guisland
 Signature : _____ Signature : _____

Phase 2 (14 & 15 mai 1996) :

- ✓ **Source : vidange décennale – rapport réglementaire, mars-avril 1996, EDF Production Transport Energie Alpes.**
 - Capture de 12 000 poissons (1.8 tonnes) et transfert dans la retenue du Mont Cenis par 4*4 équipé d'un plateau avec cuve O² (route école de Voile, liaison par le bord de la retenue jusqu'à la vieille Rn6, Direction barrage jusqu'à l'eau.)
 - En majorité des OBL de 15 à 20 cm.

✓ **Source : vidange décennale – sauvegarde Piscicole, 1995-1996, EDF service et ingénierie Rhône alpes Agence Grenoble.**

- Capture de 11 180 poissons → 1 677 Kg (pour un poids moyen 1996 estimé et indiqué de 150 g).

COURRIER REÇU le:

FEDERATION DES A.P.P.M.A. DE LA SAVOIE
COMpte RENDU DE PÊCHE ELECTRIQUE

6 - JUIN 1996
FEDERATION des APPMA.
de la SAVOIE

5 Expéditions : A.P.P.M.A.-Fédération - Garde-Chef - Garde secteur - D.D.A.F.

Opération réalisée les 14 et 15 MAI 1996
Cours d'eau concerné Barrage du MONT-GENIS
Droits de pêche appartenant à l'A.P.P.M.A. de MODANE
Accord des propriétaires riverains : OUI - NON

PARCOURS PECHE :
Limite amont Bassins de décantation créés par E.D.F
Limite aval
Soit une distance d'environ mètres

BUT DE L'OPERATION :
- Transfert de poissons de ruisseaux-pépinières
- Sauvetage de poissons en raison de Vidange du Barrage
- Sondage de population

NOMBRE DE POISSONS CAPTUREES

Taille	FARIO	ARC-EN-CIEL
- 8 cm		
de 8 à 12 cm	} 1490	} 1240
de 12 à 20 cm		
de 20 et + cm		

AUTRES ESPECES CAPTUREES

	nombre	taille
1) Omble divers	2450	toutes tailles
2)		taille
3)		taille
4)		taille

LIEUX DE DEVERSEMENT

	nombre	espèce
1) <u>MONT-GENIS</u>	11180	toutes
2)		espèce
3)		espèce

GARDES DU C.S.P. AYANT PARTICIPE A LA PECHE

1) C.P. LITROUBLON	2) G.P. DURIEUX	3) G.P. DIDIER
4) G.P. FOCNET	5) G.P. PELLENQ	6) G.P. GIUSTI
7) G.C.P. BERTOLINO	8) Stagiaire GHUILLAUME	

PERSONNEL BENEVOLE DE L'A.P.P.M.A.
Nombre : Une quinzaine environ

MATERIEL DE PECHE UTILISE :
Délégation régionale C.S.P.
Fédération des A.P.P.M.A.
Autre (préciser).....

A. AIME le 22 MAI 1996

Le Garde du C.S.P. du secteur concerné
Signature 

Le Président de l'A.P.P.M.A.
Signature

PELLENQ Jean-Marc
Garde du Conseil Supérieur
de la Pêche
Tél. 79 09 74 31

Compte tenu :

- ✓ Du présent retour d'expérience et notamment du mode opératoire mis en œuvre :
 - Pêche à l'aval du bassin N°1 à l'ouverture de la vanne (bloquée en 1996 : pas de pêche du bassin N°1).
 - Pêche du bassin N°2 « par le haut », avec descente progressive du niveau du plan d'eau par dégagement manuel des matériaux devant la vanne. En 1996 le plan d'eau avait été vidangé par ouverture de la vanne = vidange par le fond ; dans ces conditions la pêcherie avait dû réellement être efficace en fin

d'opération, lorsque le niveau résiduel avait permis aux opérateurs de se positionner devant la vanne.

- ✓ Du mode de transfert de poisson en 1996 (4*4 équipé d'une cuve).

Sur la base de la quantité indiquée (1 677 kg – poids moyen estimé de 150 g) et retenant la possibilité d'un transfert de 100 kg par voyage, il aurait fallu près de 17 allers et retours, soit approximativement 17 heures.

Nous pensons que persiste une marge d'erreur probable quant aux quantités réellement capturées sur cette phase en 1996.

Phase 3 (7 juin 1996) :

Les rapports à notre disposition font état pour cette présente phase de 400 à 4000 poissons capturés et transférés en tarentaise. En réalité, ce sont 380 poissons qui ont été capturés (30 TRF, 12 TAC, 338 OBL).

Les TRF et TAC ont été transférés dans la retenue du Mont Cenis tandis que les ombles Chevalier ont été transférés dans la retenue de la Sassièrè.

BOUCLIER André
Garde Chef Principal
Conseil Supérieur de la Pêche
Brigade départementale de la Savoie
Z.I. CONTOURS
73230 ST ALBAN-LEYSSE

le 8 juin 1996

COURRIER REÇU le:

11 JUIN 1996

FEDERATION des APPMA
de la SAVOIE

Monsieur le Président de la
Fédération Départementale des
A.A.P.M.A. de la Savoie.
Place de la Glière
73 240 St Genix sur Guiers

V/réf:

N/réf:96/CB/AB/E.134.06

OBJET: rapport pêche électrique du Mont-Cenis et alevinage de la SASSIERE en ombles-chevalier .

Monsieur le Président,

Le 7 juin 1996 nous avons procédé, comme convenu lors de la dernière réunion du C.A. fédéral, au sauvetage des poissons restant encore dans les bassins creusés lors de la vidange pour la décantation des eaux à l'aval de la retenue du Mont-Cenis .

Nous avons pris à la pêche électrique 30 truites fario et 12 truites arc-en-ciel qui ont été reversées dans la retenue du Mont-Cenis . Par ailleurs nous avons pu sauver 338 ombles-chevalier mesurant entre 12 et 30 cm que nous avons transporté à la retenue de la SASSIERE .

Ces poissons ont très bien supporté le transport et ont été déversés dans de bonnes conditions au lac .

Cette opération s'est déroulée avec la présence de Monsieur PRUNIER responsable de la garderie .

Nous avons obtenu un avis téléphonique favorable de Monsieur Martinot conseiller scientifique du Parc de la Vanoise .

En vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations .



COURRIER REÇU le:

11 JUIN 1996

FEDERATION DES A.P.P.M.A. DE LA SAVOIE

FEDERATION des APPMA
de la SAVOIE

COMPTE RENDU DE PECHE ELECTRIQUE

5 Expéditions : A.P.P.M.A.-Fédération - Garde-Chef - Garde secteur - D.D.A.F.

Opération réalisée le 7 Juin 1996 1996
Cours d'eau concerné Bassins de décantation à l'aval de la retenue E.O.F. du Mont-Cenis
Droits de pêche appartenant à l'A.P.P.M.A. de FEDERATION de l'ADAMS
Accord des propriétaires riverains : OUI - ~~NON~~

PARCOURS PECHE :

Limite amont
Limite aval
Soit une distance d'environ mètres.

BUT DE L'OPERATION :

- Transfert de poissons de ruisseaux-pépinjères
- Sauvetage de poissons en raison de vidange retenue du Mont-Cenis
- Sondage de population

NOMBRE DE POISSONS CAPTUREES

Taille	FARIO	ARC-EN-CIEL
- 8 cm		
de 8 à 12 cm		
de 12 à 20 cm		
de 20 et + cm	30	12

AUTRES ESPECES CAPTUREES

1) <u>Ombles-chevalier</u>	nombre	338	taille	12 à 30 cm
2)	nombre		taille	
3)	nombre		taille	
4)	nombre		taille	

LIEUX DE DEVERSEMENT

1) <u>lac du Mont-Cenis</u>	nombre	30 fario	espèce	Fario
2) <u>lac du Mont-Cenis</u>	nombre	12	espèce	Arc-en-Ciel
3) <u>Retenue SASSIERE</u>	nombre	338	espèce	Ombles-chevalier

GARDES DU C.S.P. AYANT PARTICIPE A LA PECHE

1) <u>G.C.P. ROUCGER</u>	2) <u>G.P. Mécoublos</u>	3) <u>G.P. DIDIER</u>
4) <u>G.P. PENNET</u>	5) <u>G.P. PAILONG</u>	6) <u>G.P. Guillaume</u>

PERSONNEL BENEVOLE DE L'A.P.P.M.A.

Nombre : 8

MATERIEL DE PECHE UTILISE :

Délégation régionale C.S.P.
Fédération des A.P.P.M.A.
Autre (préciser)

A Chambéry le 7 Juin 1996

Le Garde du C.S.P. du secteur concerné

Le Président de l'A.P.P.M.A.

Garde Chef Bouclier

Signature 

Signature

Pour le moins, les quantités capturées en 1996 apparaissent supérieures à celles de 2016.

4. Portraits de famille

Phase 1 : du 13 au 18 mars 2016



Crédit : Lisa POTDEVIN - FSPMA

Phase 2 : du 2 au 4 mai 2016



Crédit : Manuel VALLAT - FSPMA